

Examen au cas par cas pour les PLU :
Liste indicative d'informations devant être fournies par la collectivité

Cadre réservé à l'administration	
Référence de dossier	
Date de réception	

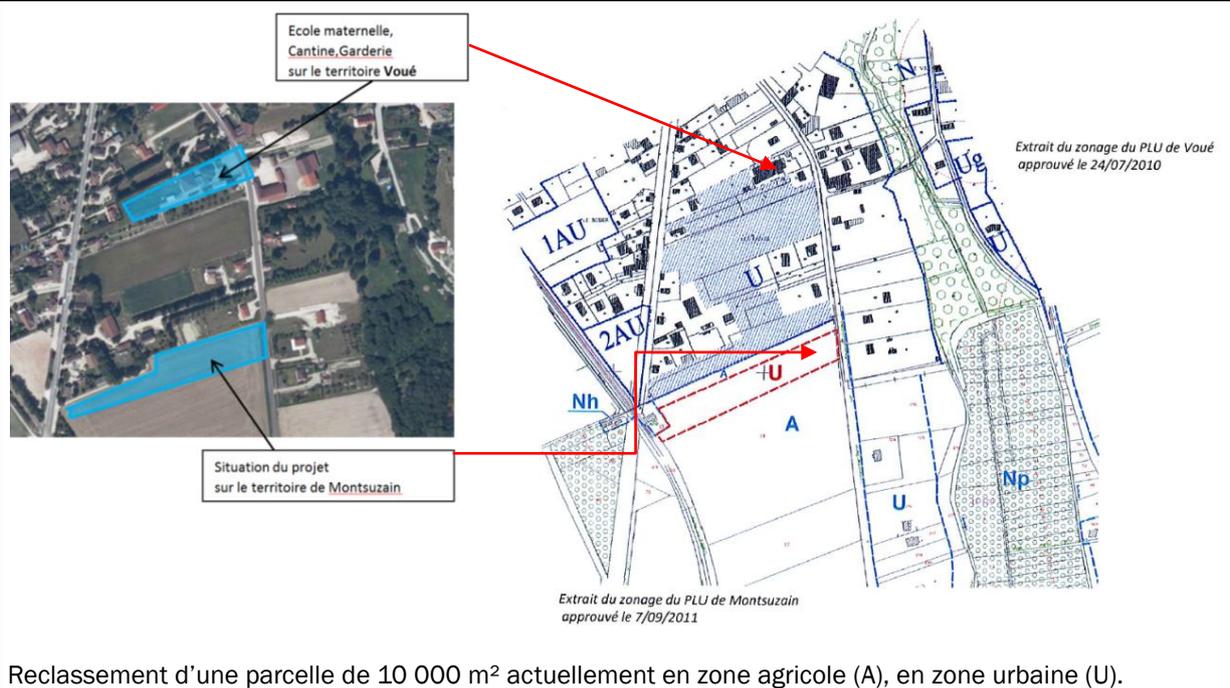
Renseignements généraux	
Personne publique responsable	SIVOS de VOUAUMONT
Nom et coordonnées de la personne à contacter	

Procédure concernée <i>(élaboration, révision, déclaration de projet impactant un PLU/ PLU ou PLUi)</i>	Déclaration de projet impliquant la mise en compatibilité du PLU
Date du débat relatif aux orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)	
Si un document existait précédemment, quelle est son type et sa date d'approbation ?	PLU de Montsuzain approuvé le 7 septembre 2011
Le plan précédent a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Renseignements sur le territoire concerné	
Commune(s) concernée(s)	MONTSUZAIN
Nombre d'habitants concerné	342 habitants en 2009 à Montsuzain
Superficie du territoire concerné	Montsuzain : 19,6 km ²
Le territoire est-il couverts par des documents stratégiques (SDAGE, SAGE, SCOT, PDU, PLH, PNR, autres)... ?	<input checked="" type="checkbox"/> SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Seine-Normandie. <input type="checkbox"/> SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) : précisez <input type="checkbox"/> SCOT <input type="checkbox"/> Plan de Déplacement Urbain <input type="checkbox"/> Programme Local de l'Habitat <input type="checkbox"/> Plan Climat Energie Territorial <input type="checkbox"/> Parc Naturel régional <input type="checkbox"/> Autres :
Quelles sont les grandes évolutions escomptées du territoire (démographie, infrastructures..) ?	La commune vient d'aménager une zone d'habitat qui lui permet d'accueillir 11 nouvelles habitations, soit environ 25 personnes en plus dans la commune d'ici 1 an. Le projet d'école s'inscrit dans les préoccupations communales voire intercommunales de répondre aux besoins des habitants et notamment des jeunes couples qui s'installent.

Renseignements sur le projet porté par le document
<p>Le document sera-t-il soumis à d'autres types de procédure ou consultations réglementaires ? Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? Si oui, précisez.</p> <p>NON</p>
<p>Quels sont les objectifs de cette procédure ? <i>Joindre la délibération engageant la procédure d'élaboration ou de révision.</i></p> <p>L'objectif de cette procédure de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet est de permettre l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone agricole afin d'y construire un groupe scolaire. Pour cela le zonage du PLU doit être modifié. Ce projet est motivé par le fait que les effectifs scolaires du SIVOS ne cessent de progresser et une sixième classe élémentaire devrait ouvrir à la rentrée 2014. De plus, les classes de maternelles et primaires sont actuellement réparties sur plusieurs communes du syndicat, ce qui entraîne des déplacements (et des coûts) journaliers importants pour les parents d'élèves comme pour le transport scolaire du Conseil Général. Le projet consiste donc à rassembler l'ensemble des classes élémentaires en un seul lieu situé le plus proche de l'école maternelle, de la garderie et de la cantine. Ce projet s'inscrit aussi dans la réponse aux nouvelles organisations prenant en compte la réforme des rythmes scolaires.</p>
<p>Quelles sont les grandes orientations du projet d'aménagement ? <i>Joindre le projet de PADD qui a été débattu et le zonage en cours d'élaboration.</i></p> <p>PADD de Montsuzain :</p> <p>1 - Assurer un développement urbain cohérent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'habitat - Gestion urbaine <p>2 - Maintenir et développer l'activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'activité agricole - Développer de nouvelles activités <p>3 - Mettre en valeur les espaces naturels et urbains et respecter l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les espaces naturels et agricoles - Valoriser les espaces urbains

Quelles sont les évolutions par rapport au document précédent ?



Reclassement d'une parcelle de 10 000 m² actuellement en zone agricole (A), en zone urbaine (U).

Renseignements sur les enjeux environnementaux des zones susceptibles d'être touchées par le document et sur les caractéristiques de l'impact potentiel du projet

Une cartographie superposant le territoire ou les zones de projet avec les zones à enjeu environnemental doit être jointe au dossier transmis à l'autorité environnementale.

Limitation de la consommation d'espace et lutte contre l'étalement urbain

<p>Quels sont les objectifs en matière de maîtrise de la consommation d'espace ?</p>	<p>Le PLU de Montsuzain est antérieur à l'application de la règle de calcul de modération de consommation d'espaces agricoles et cet objectif n'apparaît pas dans le PADD.</p>
<p>Quelle a été la consommation d'espace de ces 10 dernières années ?</p>	<p>La consommation est de 1,25 ha de 2000 à 2010 et dans le même temps la population est passée de 286 à 342 (chiffres 1999 et 2009). La commune a créé en 1013 une zone d'habitat qu'elle a aménagée sur un terrain de 1ha20 (ancien terrain de foot en friche) et permettra d'accueillir 11 logements en cours de construction.</p>
<p>Sur quelles perspectives de développement (démographique, économique, touristique, d'équipements publics) du territoire s'appuient ces objectifs en matière de maîtrise de la consommation d'espace ?</p>	<p>La commune souhaite poursuivre son accueil de population par l'arrivée de près de 2 à 3 familles par an. Elle envisage aussi de créer des logements pour les plus âgés afin de maintenir la mixité sur son territoire très attractif du fait de la proximité de Troyes.</p>

Le projet a-t-il pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation certaines parties du territoire ?	
Si oui :	
Quelle est approximativement la superficie consommée ?	10 000m ²
Quels types de milieux sont consommés ? (forêt, prairie, friche, terre arable,)	Les terres consommées sont des terres agricoles, actuellement cultivées qui ont fait l'objet d'un échange de terre avec l'exploitant.
Quelles sont possibilités d'optimisation du potentiel constructible à l'intérieur du tissu urbain existant (densification, dents creuses, friches, logements vacants...) ont été préalablement examinées ?	Dans ce cas il s'agit de se rapprocher de l'école maternelle à Voué qui n'a pas de terrain afin de regrouper les deux entités et de mettre fin aux transports le midi pour récupérer les enfants dispersés dans les écoles des trois communes ce qui implique 4 ramassages (matin, 2 fois le midi et le soir) alors que ce regroupement permettra aux enfants d'aller à la cantine et à la garderie à pied.
Expliquer dans les grandes lignes, en fonction des zones concernées les impacts : - sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers, - en termes de mobilité, d'émission de gaz à effet de serre, - sur la santé humaine...	L'urbanisation de 10 000m ² en extension du tissu urbain entrainera la consommation de 10 000m ² de terres agricoles actuellement cultivées. Toutefois les espaces retenus ont été sélectionnés de par leur proximité directe avec les espaces déjà urbanisés, l'école maternelle et les équipements scolaires (cantine, garderie). Cette nouvelle zone viendra étoffer l'enveloppe urbaine du village. On note sur le plan de zonage qu'une bande de terre agricole est conservée entre la zone urbaine existante et la future zone urbaine (où le projet sera implanté). Néanmoins, il s'agit des jardins d'un lotissement qui vient d'être réalisé à Voué. Une autre procédure permettra de réintégrer ces parcelles dans l'enveloppe urbaine. Il y a aura bien une continuité de la zone urbaine.

Milieux naturels et biodiversité			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	Si oui, lequel(le)s ? <i>Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Zone Natura 2000 ?	✓		La commune d'Ortillon limitrophe de Montsuzain accueille son territoire le site Natura 2000 FR2100297 « Prairies et bois alluviaux de la basse vallée alluviale de l'Aube » qui est un site d'intérêt communautaire (directive Habitat).
Localisation du projet			
Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) ?		✓	
Parc national, parc naturel régional ou réserve naturelle ?		✓	
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ?	✓		La communes d'Ortillon est limitrophe de Voué et Montsuzain. Vaupoisson est limitrophe de la commune de Voué. Ortillon et Vaupoisson accueillent sur leur territoire deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : Basse vallée de l'Aube de Magnicourt à Saron-sur-Aube (210000988), Bois des Noyattes et de l'Abbe entre Ramerupt, Chaudrey, Ortillon et Isle-Aubigny (210000991) et les Près l'Abbe et le Pré aux moines entre Vinets, Aubigny et Vaupoisson (210000992).
Arrêté préfectoral de biotope ?		✓	
Continuité écologique connue ou repérée sur la commune?	✓		Sur les communes, la trame bleue est représentée par le ru de la Barbuise, qui traverse les territoires du Nord-ouest au Sud-est. Il s'agit d'un corridor intercommunal. La trame verte est représentée par de nombreux boisements (plus ou moins importants) qui jalonnent le territoire et notamment la ripisylve du ru. Il s'agit d'un corridor écologique à l'échelle intercommunale. Ce corridor « vert » se superpose à celui que forme le ru de la Barbuise « bleu ». Il est à noter que le projet ne vient pas compromettre ces espaces de biodiversité.
Zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation, repérée par un document de rang supérieur ou un autre document ? Ou identifiée au titre de la convention RAMSAR ?		✓	

Paysages, patrimoine naturel et bâti			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<i>Si oui, lequel(le)s ? Décrivez leurs facteurs de vulnérabilité. Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Éléments majeurs du patrimoine bâti (monuments historiques, élément inscrit au patrimoine de l'UNESCO, sites archéologiques) ?	✓		La présence de sites archéologiques n'a pas été répertoriée à Montsuzain.
Site classé ou projet de site classé ?		✓	
Site inscrit ou projet de site inscrit ?		✓	
ZPPAUP ou AVAP ?		✓	
Plan de sauvegarde et de mise en valeur ?		✓	
Directive de protection et de mise en valeur des paysages ?		✓	
Perspectives paysagères identifiées par un document de rang supérieur ?		✓	

Ressource en eau			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<i>Si oui, lequel(le)s ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Périmètre de protection (immédiat, rapproché, éloigné) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	✓		Le territoire de Montsuzain est concerné par une servitude de protection de captage d'eau. Le périmètre est situé en zone naturelle du PLU.
Captages prioritaires « Grenelle 2 » ?		✓	
Captages repérés par un SDAGE ?		✓	
Les ressources en eau sont-elles suffisantes pour assurer les besoins pour l'alimentation en eau potable ? <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Existe-il un schéma d'assainissement communale ?		✓	<i>Si oui, depuis quand est-il en vigueur ?</i>
Le système d'assainissement est -il collectif ?		✓	<i>Si oui, le système de traitement est-il communal ou intercommunal ?</i>
Le système d'assainissement a-t-il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire ou des autres territoires qui y sont raccordés ?	✓		

Sols et sous-sol, déchets			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un (e) :	Oui	Non	Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus par la procédure d'urbanisme en cours ?
Site et sol pollué ou susceptible de l'être ?		✓	
Ancien site industriel ?		✓	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		✓	
Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?		✓	

Risques et nuisances			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un (e) :	Oui	Non	Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones o par la procédure d'urbanisme en cours ?
Zone exposée aux risques naturels (inondation, ruissellement, effondrement, glissement de terrain...) ?	✓		Le territoire de Montsuzain : est concerné par le risque de mouvement de terrain par rapport au souterrain rue du Stade et d'une zone d'aléa faible vis-à-vis de l'aléa retrait-gonflement des argiles.
Zone exposée aux risques technologiques ou industriels ?	✓		Montsuzain : on recense une installation classée pour la protection de l'environnement (élevage de porcs) située dans l'écart en limite d'Ortillon et de Chaudrey au nord-est.
Plan de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		✓	
Zone d'écoulement ou d'infiltration d'eau pluviale ?		✓	
Nuisances connues (sonores, lumineuses, vibratoires ou olfactives) ?	✓		Montsuzain est concernée par deux infrastructures de transports bruyantes : autoroute A26 (catégorie 2) et la route départementale RD 677 (catégorie 3). Ces voies ont été classées par arrêté préfectoral n°01-1439A du 10 mai 2001.
Plan d'exposition au bruit ?		✓	

Air, énergie, climat			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un :	Oui	Non	Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?
Plan de protection de l'atmosphère ?		✓	
Projet d'énergie renouvelable (éolien, méthanisation, ...) ?		✓	

Auto-évaluation

Quels sont, selon vous, les conséquences majeures du plan sur l'environnement ?

Estimez-vous que ce document devrait faire l'objet d'une évaluation environnementale ? Pourquoi ?

Il est possible de joindre tout autre document paraissant utile à l'instruction de la demande.

Ce projet n'a pas de conséquences majeures négatives sur l'environnement. Il est situé dans le prolongement des urbanisations de Voué et de Montsuzain.

Il n'y a pas de sites répertorié ni de site sensible constaté.

Ce projet a des conséquences positives sur l'environnement puisqu'il réduit les impacts de l'organisation actuelle de l'école primaire répartie sur 3 communes qui engendre des transports en car coûteux et nuisants (bruit, émission de gaz à effets de serre). De plus, le bâtiment va être réalisé dans le cadre d'un projet durable de par les matériaux utilisés et une orientation qui vont permettre de réduire la consommation d'énergie entre autre.

Ce document n'a pas besoin de faire l'objet d'une évaluation environnementale.